



FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

Concours de 2023 du Fonds d'innovation

Analyse des forces et
des faiblesses

Octobre 2024

Analyse des forces et des faiblesses

(comités experts)

Faiblesses

- Manque de détails à propos de la méthodologie;
- Approche irréalisable;
- Approche non intégrative/absence d'un principe directeur;
- Manque de détails à propos des activités de recherche;
- Manque d'expertise;
- Manque de détails à propos de ou absence d'un plan pour promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion;
- Usage incorrect ou arbitraire des équipements;
- Absence d'une base d'utilisateurs et utilisatrices ou d'un objectif de développement commercial.

Forces

- Expertise d'une ampleur et d'une profondeur impressionnantes;
- Programme de recherche novateur;
- Excellents antécédents en matière de recherche;
- Potentiel de percée;
- Actions concrètes et activités tangibles;
- Justificatifs remarquables;
- Solides plans de gouvernance et de suivi;
- Solides plans d'exploitation et de maintenance.

Analyse des forces et des faiblesses

(comités d'évaluation multidisciplinaires)

Faiblesses

- Manque de détail à propos de la recherche et du développement technologique;
- Manque de preuves d'activités pour promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion;
- Médiocre en comparaison avec la concurrence;
- Approche irréalisable;
- Manque de justificatifs à propos de l'infrastructure;
- Insuffisance de plans pour assurer la pérennité du projet;
- Insuffisance de plans de gestion, de gouvernance ou d'accès à l'infrastructure;
- Insuffisance de plans de transfert des technologies, transfert clinique ou mobilisation des connaissances;
- Surestimation ou faiblesse des retombées.

Forces

- Équipe de recherche de premier plan;
- Recherche novatrice de pointe à l'échelle internationale;
- Infrastructure unique en son genre;
- Synergies exceptionnelles;
- Cheminement clairement défini;
- Importance des retombées pour le Canada.

Forces des propositions identifiées par les comités experts

Recherche ou développement technologique

64 % des propositions

- Étaient très novatrices

43 % des propositions

- Avaient un potentiel de percée élevé

41 % des propositions

- Promettaient d'être à l'avant plan sur la scène internationale

Expertise de l'équipe

72 % des propositions

- Avaient des équipes d'une ampleur et d'une profondeur impressionnantes

63 % des propositions

- Avaient des équipes ayant d'excellents antécédents en matière de recherche

31 % des propositions

- Avaient des équipes ayant beaucoup de leadership

31 % des propositions

- Avaient des équipes ayant un rendement impressionnant en matière de collaborations

28 % des propositions

- Avaient des équipes comprenant des leaders établis et émergents

Forces des propositions identifiées par les comités experts

Composition de l'équipe

67 % des propositions

- Avaient des équipes proposant des actions concrètes et des activités tangibles

41 % des propositions

- Avaient des équipes engagées vis-à-vis des principes d'équité, de diversité et d'inclusion

Infrastructure

53 % des propositions

- Avaient des justificatifs remarquables

29 % des propositions

- Proposaient une infrastructure unique en son genre ou innovante

16 % des propositions

- Proposaient une installation rare au Canada

16 % des propositions

- Proposaient d'offrir une utilisation optimale

Forces des propositions identifiées par les comités experts

Pérennité

52 % des propositions

- Avaient de solides plans de gouvernance et de suivi

48 % des propositions

- Avaient de solides plans d'exploitation et de maintenance

37 % des propositions

- Avaient un solide modèle d'entreprise

Retombées

66 % des propositions

- Proposaient un cheminement crédible et éprouvé

48 % des propositions

- Envisageaient de solides partenariats avec les utilisatrices et utilisateurs finaux

41 % des propositions

- Avaient un potentiel de retombées sociétales

Faiblesses des propositions identifiées par les comités experts

Recherche ou développement technologique

34 % des propositions

- Manquaient de détails à propos de la méthodologie

22 % des propositions

- Avaient une approche irréalisable

22 % des propositions

- Avaient une approche non intégrative ou manquaient de principe directeur

14 % des propositions

- Manquaient de détails généraux

14 % des propositions

- Manquaient d'originalité

Expertise de l'équipe

22 % des propositions

- Manquaient d'expertise ou d'une masse critique d'expertes et experts

7 % des propositions

- Manquaient d'expertise en matière de gestion des données

6 % des propositions

- Manquaient de preuves quant à la capacité à travailler en équipe ou à l'obtention antérieure de financement

Faiblesses des propositions identifiées par les comités experts

Composition de l'équipe

16 % des propositions

- N'avaient pas ou manquaient de détails à propos de la stratégie ou du plan d'actions en matière d'équité, diversité et inclusion

9 % des propositions

- Faisaient des déclarations génériques à propos de l'équité, la diversité et l'inclusion et de la façon de faire face aux obstacles à l'équité, la diversité et l'inclusion

5 % des propositions

- N'incluaient pas de personne issue d'un groupe marginalisé pertinent

Infrastructure

33 % des propositions

- Ne fournissaient pas de bons justificatifs, ne faisaient pas de liens avec les travaux de recherche ou ne choisissaient pas les bons équipements

10 % des propositions

- Étaient imprécises quant au développement et à la mise en place de l'infrastructure

8 % des propositions

- Manquaient de détails vis-à-vis d'infrastructures similaires ou préexistantes

Faiblesses des propositions identifiées par les comités experts

Pérennité

14 % des propositions

- N'avaient pas de base d'utilisateurs et utilisatrices ou d'objectif de développement commercial

13 % des propositions

- Étaient imprécises vis-à-vis des coûts et revenus

10 % des propositions

- Avaient un plan d'exploitation et de maintenance mince

8 % des propositions

- Avaient une structure de gouvernance ou de gestion faible

7 % des propositions

- N'avaient pas suffisamment de personnel

6 % des propositions

- Montraient des faiblesses aux niveaux de l'infrastructure ou du plan de gestion des données

Retombées

14 % des propositions

- Étaient imprécises vis-à-vis des futurs avantages

16 % des propositions

- Étaient imprécises vis-à-vis des plans de transfert des technologies, du transfert clinique ou de la mobilisation des connaissances

5 % des propositions

- Surestimaient l'ampleur des retombées

Comités d'évaluation multidisciplinaires – Aspects dépassant la norme

Objectif 1 :
Favoriser des activités de recherche
ou de développement technologique
concurrentielles sur la scène
internationale

48 %

- Équipes de recherche de renommée internationale

47 %

- Recherche novatrice de pointe à l'échelle internationale

Objectif 2 :
Accroître et optimiser la capacité des
établissements et des communautés
de recherche à mener les activités de
recherche ou de développement
technologique

21 %

- Infrastructure unique en son genre au Canada

20 %

- Synergies exceptionnelles

Objectif 3 :
Générer des retombées
socioéconomiques,
environnementales ou en
matière de santé pour la
population canadienne

36 %

- Cheminement clairement défini vis-à-vis des retombées

25 %

- Importance démontrée pour le Canada

25 %

- Solides plans de transfert des technologies, du transfert clinique ou de la mobilisation des connaissances

Comités d'évaluation multidisciplinaires – Faiblesses

Objectif 1 :
Favoriser des activités de recherche
ou de développement technologique
concurrentielles sur la scène
internationale

- 25 % { • Activités de recherche imprécises
- 25 % { • Manque de preuves pour la mise en œuvre de l'équité, la diversité et l'inclusion
- 14 % { • Médiocre en comparaison avec la concurrence
- 12 % { • Approche irréalisable
- 12 % { • Manque de cohésion du programme de recherche
- 11 % { • Manque d'expertise

Objectif 2 :
Accroître et optimiser la capacité des
établissements et des communautés
de recherche à mener les activités de
recherche ou de développement
technologique

- 14% { • Manque de justificatifs à propos de l'infrastructure
- 10% { • Insuffisance de plans pour assurer la pérennité du projet
- 5 % { • Insuffisance de plans de gestion, de gouvernance ou d'accès à l'infrastructure

Objectif 3 :
Générer des retombées
socioéconomiques,
environnementales ou en
matière de santé pour la
population canadienne

- 11% { • Faiblesses vis-à-vis des plans de transfert des technologies, du transfert clinique ou de la mobilisation des connaissances
- 9 % { • Retombées surévaluées ou faibles